

Formation

L'UPPL organise des formations qu'elle propose aux professionnels des équipes spécialisées et les thérapeutes délégués dans le cadre de l'Accord de coopération. Elles sont également accessibles aux autres professionnels : experts, cliniciens, éducateurs ou infirmiers, y compris venant de l'étranger. Certaines sont aussi ouvertes aux étudiants.

Les formations proposées sont de trois niveaux :

1/ De base :

Elle propose des modules de sensibilisation et d'introduction aux problématiques des auteurs d'infractions à caractère sexuel qui sont des pré-requis nécessaires aux modules de perfectionnement. Ils sont en général présentés par des formateurs belges.

Elle a pour objectif :

- Augmenter la compréhension des comportements qui portent atteinte à l'intégrité sexuelle d'autrui
- Améliorer l'aisance des professionnels dans leur relation avec la clientèle
- Accéder aux méthodes et aux outils pour développer les compétences en matière d'évaluation, de diagnostic, de traitement et de guidance

Elle se divise en modules de deux à trois jours, indépendants des uns des autres. Chaque module est dispensé une fois tous les deux ans.

2/ De perfectionnement

Le second niveau de formation propose des modules plus approfondis, organisés ponctuellement sur des thématiques spécifiques, liées à des problématiques particulières ou en lien avec l'actualité et sont souvent présentés par des formateurs étrangers. Elle a pour objectif de découvrir et s'approprier de nouveaux outils pour développer des compétences nouvelles dans le traitement et la guidance des AICS

3/ Continuée

Le troisième niveau de formation consiste essentiellement en des études de cas animées par des cliniciens seniors de l'association, psychiatres et psychologues. Elles donnent aux professionnels (cliniciens des Equipes de Santé Spécialisées et thérapeutes délégués) la possibilité de se réunir autour de questions particulières liées à leur pratique personnelle. Les thématiques abordées sont liées à un dossier spécifique. Il s'agit généralement de questions liées à l'évaluation, au traitement ou à des aspects éthiques. Elles ont lieu sur trois sites, Liège, Tournai et Namur, tous les mois à dates fixes, mais sont suspendues entre juillet et août.

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter Marie Hélène PLAETE par téléphone au 069 888 333 ou par mail : centredappui@uppl.be